L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 13 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui payera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1y

DEMANDES.

GASOLINE Regal, huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

ON désire acheter antiques, bronze ancien meublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Fleknistine, en ville. Boite de Poste No 1,756. 13mars—30f

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute simplicité pour du comptant. Bibelot, 36 Conguare Ste Anne et Royale. 8 av—1m

A LOUER.

A LOUER—L'Hotel "Frapart", à Mandeville, en tout ou en partie. S'adresser à A. Walz 91 Decatur, ou à bord du steamer Camélia, ou à Denis Bechac, rue Conti et Bourbon. 11 avril—1 mois

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Victor Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,061—Division E.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Margaret Wendling, veuve de Victor Petit, executrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FOTTE,
13 av—13 17 22 Greffier.

Succession de Van Rensselaer M. Hilliard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,038—Division C.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Virginia O. Carter, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
4 avril—4 8 13 Greffier.

Succession de Johanna Althen, veuve de Henry Jungblut.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,251—Division B.

Attendu que Louisa Jungblut, femme de William H. Boyd, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Johanna Althen, veuve de Henry Jungblut, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
4 avril—4 8 13 Greffier.

Succession de Louis Ernest Chassaniol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,164—Division A.

Attendu que Mme Marie Mercédès Chassaniol, née Parra, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Ernest Chassaniol, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 av—13 17 22 Greffier.

Succession de Mme Abbie E. Beattie

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,251—Division E.

Attendu que Louis Jungblut, femme de William H. Boyd, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Abbie E. Beattie, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
12 av—13 17 22 Greffier.

Succession de Mme Anna Mercedes Parra.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,284—Division E.

Attendu que Louis R. Sastrico, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Anna Mercedes Parra, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
7 avr 7 11 15 Greffier.

Succession de Juline Brette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,269—Division E.

Attendu que Alexander G. Mott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Juline Brette, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 avril—7 11 15

Succession de Catherine Killey, veuve de Robert Mollit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,324—Division A.

Attendu que Alexander G. Mollit, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Killey, veuve de Robert Mollit, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 av—13 17 22

Succession de Mme Marie Louise Turpin veuve Jules Dubos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,321—Division A.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Marguerite Dubos, veuve de Victor Dubos, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 av—13 17 22 Greffier.

Succession de David M. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,349—Division C.

Attendu que E. H. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David M. Hughes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 avril—13 17 22 Greffier.

Succession de Joseph Morales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,340—Division B.

Attendu que Laura Lamothe, veuve de Joseph Morales, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Morales, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V FLOTTE,
13 avril—13 17 22 Greffier.

Succession de B. F. Wiggin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,758—Division D.

Attendu que Mme Julia Colborn, veuve de B. F. Wiggin, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu B. F. Wiggin, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13avril—13 17 22 Greffier.

Succession de Sidney G. Donelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,362—Division A.

Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sidney G. Donelson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
13 avril—13 17 22 Greffier.

Succession de Catherine Killey, veuve de Robert Mollit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 324—Division A—Attendu que Alexander G. Mollit a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Killey, veuve de Robert Mollit, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 av—13 17 22

Succession de Dr Jno Carter et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,101.—Division E.

—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Virginia O. Carter, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
4 avril—4 8 13 Greffier.

Succession de Johanna Althen, veuve de Henry Jungblut.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,251—Division B.

Attendu que Louisa Jungblut, femme de William H. Boyd, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Johanna Althen, veuve de Henry Jungblut, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
4 avril—4 8 13 Greffier.

Succession de Louis Ernest Chassaniol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,164—Division A—Attendu que Mme Marie Mercédès Chassaniol, née Parra, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Ernest Chassaniol, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
12avril—12 17 21 Greffier.

Succession de Mme Abbie E. Beattie

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,251—Division E.

—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles L. Le Beau, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
12 av—13 17 21 Greffier.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Caroline Busch ;
Procès No 25,712.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Amelia Mary Bystle, et Daniel P. Bystle,
son mari ;
Procès No 25,713.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Agnes Spatz ;
Procès No 25,714.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de chacun et de tous les défendeurs dans l'indivis ci-dessus respectivement de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, au coin des rues Jonathan et Willow, mesurant 25' 9" 7" de face à la rue Jonathan sur une profondeur de 93' 3" et 4" sur la ligne qui le divise du lot No 11, et 91' 10" et 1" sur la ligne qui le divise du lot No 13.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et District que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 9, mesurant 25' 9" 7" de face à la rue Water, 25' 10" et 6 1/2" de largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne du lot No 10 de 92' 3" et 5", et sur la ligne du lot No 8, 91' 10" et 2".

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12avril—12 19 26 mai3 10 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécuteur Testamentaire,
Versus
Mme Susan Ann Sampson et Thos. H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,301.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, sur les degrés de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 18 avril 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir :

Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de G. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1848, et déposé au bureau de L. K. Kenny, ex-notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur, plus ou moins, et les autres deux lots sont désignés comme lots neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté le 15 janvier 1848 et déposé au bureau de L. Herrmann, ex-notaire d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent soixante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant de la rue Front au fleuve Mississipi.

Ensemble avec tous les attérissements et toutes les alluvions qui en pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 22 30—avril 6 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés dans le Septième District.

H. H. Frederick vs. Bayley Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,101. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° **Un morceau de terre en triangle**, anciennement connu par le numéro trois cent quatorze C de la ville de Carrollton et maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove Jackson, Vingtième et le New-Orleans Shell Road. Le dit triangle est désigné sur les Rolls des Assessments par le No 668.

2° **Un certain morceau de terre** connu par le numéro trois cent quinze de la ville de Carrollton, maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Vingtième, Lust et Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné par le numéro six cent soixante-sept sur les Rolls des Assessments.

3° **Un morceau de terre en triangle**, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hamilton, Lust et Vingtième, désigné sur les Rolls des Assessments par le No 1 Nouvelle-Orléans, 6 avril 1894.

Signé : T. C. W. ELLIS,
Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 avril—3f au 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du cheval de course "LUCY CLARK."

Thos. F. Egan et John T. Eagan vs Charles Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 41,712—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 16 avril 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Devant mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un cheval de course appelé "Lucy Clark."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 av—4 7 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs. Leo C. Perez et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,765.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Deux lots de terre**, étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesure soixante pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'angle des rues Jersey et Marengo.

2° **Un lot de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'Ilet No 101, borné par les rues Tolédano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 mars—28—avril. 5 12 19 26—mai 2.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,298.—Division A.—Chéri E. Sarrazin vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que cette réunion des créanciers du pétitionnaire, Chéri E. Sarrazin soit convoquée et tenue par devant Théodule Huisson, notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, recommençant MERCREDI, le 9me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre le pétitionnaire, soit que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que C. L. Walker, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 6 avril 1894.

Signé : T. C. W. ELLIS,
Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 avril—3f au 9 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Batture de Valeur à Alger,

Touchant à la Propriété de la Southern Pacific Railroad and Steamship Company et à proximité des débarcadères des Ferries.

Succession de Maurice G. Hughes.

No 40,361—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1894, et tout dans l'affaire de la succession ci-dessus—

La résidence en briques à deux étages bien bâtie, avec mansarde, ensemble les accessoires No 163 rue Annonciation, cour Terpsichore, retirée de la banquette, ayant une grillage, ayant contours à chaque étage, ainsi que la salle à manger, cuisine avec range, office, chambres à blanchisseuse, etc, chambre à bain et balcon au premier étage et deux grandes chambres au second et mansarde. Les principales chambres sont bien disposées, eau chaude et froide dans la cuisine et la chambre à bain. Il y a une bâtisse en bois derrière le fond, ayant une chambre à repasser, chambre à charbon et bois et grandes chambres dans le haut, hydrant, 5 cuves, etc. Le terrain est grand, avec un grand jardin de façe et sur les côtés, une cour bien pavée dans le fond et sont décrits comme suit, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constantine et Melpomène, mesurant, ensemble, 56 pieds 5 pouces et face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 116 pieds 9 pouces et 4 lignes et face à la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, et fait face à une double ligne de chemin de fer et une rue pavée en granit et est située dans une des meilleures parties de la jolie et large rue. Cette résidence bien bâtie est très commode et convenable.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt, les actes doivent contenir des clauses de transfert de polices d'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zeugel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 avril—5 11 18 25—2 9 mai

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Helena McArtin, épouse décédée de Francis Hagan.

No 40,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

No 125 rue Sud Claiborne.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, Encanteur—Bureau No 257 rue Carondelet.—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, signé et daté le 16 mars 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant numéro municipal 125, Sud Claiborne, située dans le Premier district de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Perdido, Claiborne, et Willow, désignée par le No 6, sur un plan qui en a été fait par J. Fitz Hémécourt, déposé-voyer de la ville, le 11 octobre 1870, et après lequel la dite portion mesure 76 pieds, 6 pouces et 4 lignes de façade rue Claiborne 119 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles plus proche de la rue Willow, 97 pieds de profondeur de l'autre côté la plus proche de la rue Clivia et 30 pieds 5 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en bois, ayant sept chambres, auvent, citerne, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de ville et d'Etat sur la propriété, pour l'année 1894.

L'acte de vente pardevant Benl, Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mars—25 28—av 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage entre les héritiers.

Une jolie Résidence dans le district des fleurs.

No 247 rue Douzième, entre Prytanée et Collège.

Le terrain mesure 89 4-4x102.

Louis M. Grossman vs Adolphe Grossman & als.

No 41,664 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente signé le 14 et le 27 mars 1894, par l'Hon. F. A. Mon oe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Première, Deuxième, Colisée et Tonnelle.

Lequelle portion de terre est désignée par la lettre "B," sur un plan et certificat de voyer Jouve, L. B. Pilié, voyer, et mesure, au pied américain, 89 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Deuxième sur une profondeur de 102 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations portant le numéro municipal 247 rue Deux ème et consistent en une résidence en bois à deux étages et mansarde, retirée de la banquette, ayant grillage, ayant bandes et jardin et large vérandahs de face et à l'arrière, et contenant corridors, salons, boudoir, salle à manger, cuisine, office, chambre à bain, sur le deuxième étage 6 chambres et dans les mansardes 2 chambres finies avec cabinet à chaque chambre.

La propriété peut être visitée avec des cartes de encanteurs, et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894, à raison de $72.50 par mois

Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste, si l'on a, en un crédit d'un ou deux ans représenté par des billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, les actes doivent contenir pour le vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

L'acte de vente doit contenir toutes les clauses de garanties non-aliénando ; le transfert de la police d'assurance et 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de poursuite.

L'acquéreur assumera les taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente, pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21—av 4 11 18 25—mai 2

PAR JAS. P. GUINAULT.

PETITE RESIDENCE

Sur la rue Prieur, No 27,

Dans le Premier District.

Succession de Hélène Meallie, épouse de Pierre Ticken—No 42,095.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 9 mai 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1894.

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, mesurant 29' 3" 1" de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 83' 6, 6" vers la rue Perdido et 89 pieds 1 pouce à la ligne opposée. Ensemble une maison retirée de la rue avec trois chambres et galerie sur le côté. Aussi une autre bâtisse dans le fond de terrain ayant deux chambres, hangar, citerne, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1894 et il déposera comptant dès pour cent sur les lieux sur le prix d'adjudication.

7 avril—7 11 18 25—mai 2 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—

BELLE, CONFORTABLE

—ET—

BIEN SITUEE

Résidence en Briques,

Avec Remise

—ET—

Terrains Spacieux

ET ORNES,

Entre Colisée et Chestnut,

PRÈS DU PARC COLISEE,

Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné,

LA RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

Bien située et rémunérative,

No 386 rue Carondelet,

ENTRE

Melpomène et Terpsichore,

—ET—

Trois Beaux Terrains Contigus pour bâtir,

—ET UNE—

Grande Ecurie en Briques,

RUE JOSEPHINE,

Entre Magazine et Constance,

à proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty

No 41,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 18 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans en date du 2 avril 1894, et tout dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée—

L'intérêt indivis des trois-quarts et possession dans et à un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, y compris tous les droits d'alluvion ou de batture ou accroissements de batture y attachés, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, longeant et faisant face aux lots 4 et 5 dans l'Ilet numéroté 3, sur le plan original de ce morceau de terre communément connu comme la propriété du Brooklyn Warehouse Company, fait par W. T. Thompson le 7 janvier 1849, et déposé pour référence au bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, laquelle dite portion de terre mesure 45 pieds de face sur le Chemin Public, en la rue Patterson, et s'étend de là aux rives du fleuve Mississippi, étant bornée au dessous par la continuation au Mississippi de la ligne divisant les lots Nos 3 et 4, de dit Ilet No 3, sur le susdit plan de Thompson, qui le sépare de la propriété appartenant à la Morgan's Louisiana and Texas Railroad Company, et au dessus par la propriété appartenant à Mme Harriet J. Sumner.

Cette splendide propriété de batture toute à la vaste propriété de la Southern Pacific Company, et est accessible au débarcadère du ferry et le dry dock, et autres grandes industries.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumer les taxes dues et ex gibles en 1894 en sus du prix d'adjudication ; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis pour tier la vente.

Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—18 19 20 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette Commode

Résidence en Briques

Avec Terrains Spaciaux et Bien Entretenus.

No 163 RUE ANNONCIATION

Coin de la rue Terpsichore.

Succession de Howard A. Marks.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,910.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1894, et tout dans l'affaire de la succession ci-dessus—

La résidence en briques à deux étages bien bâtie, avec mansarde, ensemble les accessoires No 163 rue Annonciation, cour Terpsichore, retirée de la banquette, avec grillage, ayant contours à chaque étage, ainsi que la salle à manger, cuisine avec range, office, chambres à blanchisseuse, etc, chambre à bain et balcon au premier étage et deux grandes chambres au second et mansarde. Les principales chambres sont bien disposées, eau chaude et froide dans la cuisine et la chambre à bain. Il y a une bâtisse en bois derrière le fond, ayant une chambre à repasser, chambre à charbon et bois et grandes chambres dans le haut, hydrant, 5 cuves, etc. Le terrain est grand, avec un grand jardin de façe et sur les côtés, une cour bien pavée dans le fond et sont décrits comme suit, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constantine et Melpomène, mesurant, ensemble, 56 pieds 5 pouces et face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 116 pieds 9 pouces et 4 lignes et face à la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, et fait face à une double ligne de chemin de fer et une rue pavée en granit et est située dans une des meilleures parties de la jolie et large rue. Cette résidence bien bâtie est très commode et convenable.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt, les actes doivent contenir des clauses de transfert de polices d'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zeugel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 avril—5 11 18 25—2 9 mai

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George B. Ittmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 40,875.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal—Le MERCREDI, 18 Avril 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 14 mars 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après, à savoir—

Une certaine portion de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tonnelle, Colisée, Tolouse et Bienville, mesurant huit pieds de face à la rue **Johnson** sur une profondeur de cent p